22 juin 2020
Communiqué de presse

Le RN vote contre la reconnaissance de l'esclavage comme crime contre l'humanité

Ce vendredi 19 Juin, la délégation du Rassemblement National au Parlement européen, dont sa députée ultramarine, Maxette Pirbakas, a voté en bloc contre la reconnaissance de l'esclavage comme crime contre l'humanité.

Le Parlement européen est devenu la première institution internationale à le reconnaître.

Il doit donc rester dans les mémoires collectives, et en particulier dans les Outre-mers, que le RN s'y est opposé en votant contre la résolution du Parlement qui déclare que l'esclavage est un crime contre l'humanité. Tout comme le RN a voté contre le fait que le 2 décembre soit désigné comme Journée européenne de commémoration de l'abolition de la traite des esclaves, et contre l'invitation faite aux Etats membres de l'UE à inscrire l'histoire des personnes noires dans leurs programmes scolaires.

Si ce vote n'est pas une surprise étant donné la matrice qui est celle du RN, qu'une élue ultramarine guadeloupéenne y adjoigne son propre vote en est une.

Et contrairement à ce qui a pu être affirmé sur les ondes de Guadeloupe 1ère par le représentant du RN en Guadeloupe, au Parlement européen les délégations de vote n'existent pas, elles sont même strictement prohibées par le règlement intérieur. Ces allégations sont donc soit mensongères et diffamatoires à l'égard de leur propre Président de groupe, soit graves si un tel système de vote non personnel des députes européens a été mis en place au sein de la délégation RN du groupe ID, s'appropriant ainsi la liberté de vote individuelle des députés.